

Image not found or type unknown



Que devient un bien indivis après mariage

Par **atens**, le **03/03/2016** à **08:41**

bonjour, ma fille est en concubinage et est propriétaire avec son conjoint en indivision de leur résidence principale à raison de 50% chacun. ils vont se marier, l'indivision peut-elle rentrer dans la communauté si oui que faut-il faire? Faut-il faire des démarches auprès du notaire ?